

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18507 - 72ÈME ANNÉE

Rentrée politique du Parti communiste réunionnais

## Le PCR force de propositions



Le 19 mars dernier, le PCR avait présenté le bilan de 70 ans de départementalisation.

**Dans deux jours, le Parti communiste réunionnais fait sa rentrée politique à l'occasion d'un rassemblement organisé à Sainte-Suzanne.**



18.000 emplois menacés dans le secteur de la canne à sucre. (photo Toniox)

Après trois réunions régionales dans le Nord, l'Ouest et le Sud, c'est dans l'Est que le PCR fera sa grande rentrée politique. Le 4 septembre, le Parti communiste réunionnais organise un rassemblement à Sainte-Suzanne. C'est quasiment un mois jour pour jour avant l'ouverture du débat sur le projet de loi dite d'égalité réelle à l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi a été annoncé par le président de la République en mai 2015. Il va donc arriver à son étape décisive dans un mois. Ce qui signifie qu'avant la fin de l'année, cette loi sera adoptée. Elle fixera alors les 20 ans à venir pour tout l'outre-mer. C'est la première fois depuis 70 ans qu'un gouvernement se lance sur un chantier d'une telle ampleur, tout l'outre-mer, en fixant une perspective de 20 ans.

### D'importants changements s'annoncent

Depuis mai 2015, le PCR s'est saisi de la démarche du président de la République pour faire avancer ses propositions. En effet, si le gouvernement veut réellement faire progresser les conditions de vie de 2,5 million de personnes au cours des 20 prochaines années, cela suppose l'application d'un plan de développement spécifique à chaque territoire. Ainsi, les mesures prises à Mayotte et à La Réunion ne peuvent être identiques, du fait de situations bien différentes. Il en est de même pour des collectivités aussi diverses que la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique. Cha-

cun de ces territoires a sa propre histoire, sa propre culture et ses propres problèmes à régler dans des environnements géographiques différents. Qu'y a-t-il de commun entre la Guyane qui partage plusieurs centaines de kilomètres de frontières avec le Brésil, et La Réunion qui se situe à 700 kilomètres de Madagascar, dans un océan Indien qui verra sa situation radicalement changer en raison de la croissance démographique, du changement climatique, de l'existence d'une super-puissance en devenir, l'Inde, et de la transformation de Madagascar et de nos voisins les plus proches en pays émergents.

### La Réunion dans le monde

C'est pourquoi le PCR a présenté



180.000 demandeurs d'emploi, le bilan de 70 ans de départementalisation.

son analyse de la situation et ses propositions. Il a donc fait le bilan des 70 ans de départementalisation, et s'est interrogé sur les raisons de l'échec de ce système qui amène aujourd'hui près de la moitié de la population en dessous du seuil de pauvreté, et qui a produit près de 180.000 demandeurs d'emploi et 120.000 illettrés.

C'est pourquoi le PCR propose des mesures d'urgence pour éviter l'explosion sociale.

L'évolution de La Réunion sera influencée par des phénomènes planétaires. Leurs conséquences sont illustrées sous nos yeux. La croissance démographique amplifie les déplacements de population. Cette semaine, en une seule journée près de 6.000 personnes ont été secourues au large de la Libye. Ce n'est que le début de ces grandes migrations. Tout près de La Réunion, Madagascar est menacée par une grande famine. Le directeur général de la FAO a reconnu l'importance du changement climatique dans cette crise, car la sécheresse a fait plongé le rendement des récoltes. La suppression des quotas sucriers est dictée par la mondialisation ultra-libérale. Elle remet en cause l'existence d'un secteur économique qui pèse 18.000 emplois à La Réunion.

Ces phénomènes seront durables, La Réunion devra s'y adapter et définir une stratégie.

Le débat sur l'égalité réelle est l'occasion pour le PCR de développer sa contribution à ce plan de développement. Le rassemblement de Sainte-Suzanne permettra au PCR d'exposer les propositions qu'il a commencées à dévoiler lors des trois réunions publiques de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre.

M.M.

## Édito

# George Pau-Langevin : la démission inattendue d'une ministre qui allait marquer l'histoire

**M**ardi soir, un communiqué du ministre des Outre-mer a annoncé la démission de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer. C'est sans doute la première fois qu'un membre du gouvernement s'en va alors qu'il doit préparer une loi essentielle qui doit porter son nom. L'histoire aurait en effet retenu que la loi dite d'égalité réelle, fixant le cadre des 20 ans à venir pour l'outre-mer, s'appellerait la loi Pau-Langevin, de la même manière que la loi du 19 mars 1946 abolissant le statut colonial à La Réunion est passée à la postérité sous le nom de loi Vergès-Lépervanche. Il est difficile de croire que George Pau-Langevin manifestait du désintérêt pour ce projet de loi annoncé en mai 2015 par le président de la République. C'était elle qui était chargée de porter le projet.

George Pau-Langevin a été le seul membre du gouvernement à venir soutenir ce texte devant le Conseil économique social et environnemental. Lors du Conseil des ministres du 3 août dernier, c'est encore George Pau-Langevin qui avait assuré l'essentiel de la présentation du projet de loi dite d'égalité réelle devant les journalistes. Elle avait même souligné que ce texte était le plus important pour l'outre-mer depuis la loi du 19 mars 1946, c'est-à-dire la contribution législative la plus notable pour son ministère depuis 70 ans.

George Pau-Langevin avait également pris l'initiative d'écouter les remarques des personnes concernées. À sa demande, elle avait reçu une

délégation du PCR lors de sa dernière visite à La Réunion. Puis elle avait inauguré un site internet chargé de recueillir des contributions. À quelques heures de sa démission, elle avait rencontré des journalistes pour leur présenter son programme de ministre des semaines à venir. Elle n'avait donc pas l'attitude d'un ministre sur le départ comme pouvait l'être Emmanuel Macron. Elle se préparait manifestement à entrer dans l'histoire avec une loi qui allait porter son nom. Qu'est-ce qui a donc bien pu se passer durant la journée de mardi pour qu'un communiqué du ministère des Outre-mer envoyé à 20 heures 30 annonce une démission totalement inattendue ?

Le sort de plus de 2,5 million de personnes va donc être entre les mains d'une ancienne secrétaire d'État encore députée voici peu, et qui se retrouve propulsée à la tête d'un ministère qui doit accomplir sa mission la plus importante depuis 70 ans. Ce changement a lieu à un mois du débat parlementaire sur un projet de loi qui engage l'avenir de tout l'outre-mer pour les 20 années à venir. Un mois, c'est un délai bien court.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

À voir jusqu'au 25 septembre à la Galerie d'Art de l'Apéka au Tampon

## Une exposition d'André Béton «en hommage à l'engagement de Paul Vergès»

Le dimanche 28 août dernier a eu lieu à la Galerie d'Art de l'Apéka à La Plaine des Cafres le vernissage de l'exposition présentée par l'artiste André Béton dans le cadre du "Mois de l'Art Contemporain de la Ville du Tampon", dont le thème est «l'artiste engagé». Cette magnifique exposition de peintures est intitulée "Vergès, du koltar de la route en corniche à lanrobé de la NRL" et elle est présentée par l'artiste comme «un hommage à l'engagement de Paul Vergès, que, au fil du temps, il n'a cessé de transmettre».



André Béton présente son exposition "Vergès" à la Galerie d'Art de l'Apéka à La Plaine des Cafres. Une exposition à voir jusqu'au 25 septembre.

Comme le dit André Béton, «cela fait quelques années que je pense à rendre hommage à l'engagement de Paul Vergès. Cet homme dont l'image a accompagné mon adolescence et le jeune adulte que j'étais. Je suis né en 1961.

Parnouminm, l'émancipation; kisanoulé, l'identité; nou lé pa plus nou lé pa moin, l'égalité; tienbo ansanm, nou lé camarade.

Ces quelques mots des années 1970, qui aujourd'hui résonnent encore dans la mémoire collective des militants du PCR (Parti Communiste Réunionnais), n'ont pas pris une

ride. Ces mots, qui attisaient ma curiosité de jeune animateur de colonie de vacances aux Francas (Francs et Franches camarades), m'ont amené à aller vers la connaissance et la compréhension de l'affiliation française, dont j'étais, dont nous étions issus.

Le portrait que je donne à voir de Paul Vergès dans ma Galerie d'Art de l'Apéka aujourd'hui contient et retrace ces pans de vie.

J'ai essayé dans mes tableaux de dépeindre son regard au loin, intelligent, déterminé, léger, sourire du coin des lèvres qu'on lui connaît, énigmatique comme il sait l'être.

Travaillé au pochoir et à la sérigraphie, j'ai utilisé le mode de reproduction de l'époque des années 70 pour produire les tableaux de cette exposition comme les outils des militants colleurs d'affiches.

Accroché aux murs de la Galerie d'Art de l'Apéka (itinéraire sur Google), le travail est visible tous les jours jusqu'au 25 septembre de 11 heures à 17 heures», conclut l'artiste dans la présentation de son œuvre.

Contact André Béton : 0692 96 53 16 - andrebeton@netcourrier.com

## Billet philosophique

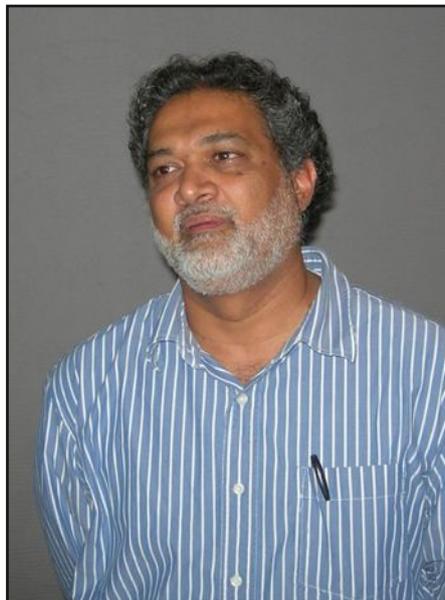
# «Nous sommes envahis par la colonisation»

**Grâce au génie collectif réunionnais construit depuis 353 ans grâce à tous nos ancêtres, de plus en plus de compatriotes nous aident à prendre conscience de la réalité dans laquelle nous vivons afin de la transformer au mieux et de relever les graves défis à venir. Ce fut le cas notamment lors de la série de conférences de grande qualité que vient de tenir Farouk Issop, enseignant en sciences islamiques et philosophiques, sur l'identité musulmane.**

Ce fut le cas notamment le samedi 27 août dernier à la médiathèque Alain Peters du Moufia, où Farouk Issop a présenté les nombreuses valeurs humaines fondamentales de l'islam et notamment sa culture de l'amour, de l'intelligence, de l'humilité, du pardon etc... afin de «cultiver le dialogue pour renforcer l'union et la solidarité». Il a aussi souligné que «l'islam a pour objectif de contribuer à une société meilleure, de mettre en œuvre des projets pour améliorer le devenir des humains» car «le meilleur parmi nous est celui qui sert le mieux les autres». Farouk Issop a également valorisé nout kiltir péi, en parlant à la fois en créole et en français, en signalant que «la douceur fait partie de mon identité musulmane et créole réunionnaise» et en dénonçant le fait que «nous sommes envahis par la colonisation» comme par «la mainmise du complexe militaro-industriel sur les médias». Enfin, dans un magnifique diaporama, il a cité beaucoup de philosophes, comme par exemple Victor Hugo («Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité») et Alejandro Jodorowski («Un oiseau né en cage pense que voler est une maladie»).

### «L'encastrement dans la France»

Ce lancement d'alerte sur l'auto-soumission nous conduit à attirer l'attention sur un livre que viennent de publier le sociologue Raoul Lucas et le géographe Mario Serviabile



**Farouk Issop. «Le meilleur parmi nous est celui qui sert le mieux les autres».**

sous le titre : «L'encastrement dans la France. Regards croisés sur la départementalisation de La Réunion». Cet ouvrage très intéressant nous montre les effets positifs des combats menés par Raymond Vergès et Léon de Lépervanche pour obtenir avec leurs camarades antillais et guyanais la proclamation officielle par la loi du 19 mars 1946 de l'abolition du statut de colonie de leur pays.

En même temps, on y trouve des témoignages importants, comme celui d'Eric Boyer, ancien président du Conseil général, qui lors du 45ème anniversaire de cette loi évoque «les faiblesses de la départementalisation» et lance un appel à «ouvrir un grand chantier de concertation pour bâtir l'avenir». On peut aussi citer la postface du livre, signée par Dominique Rivière, où le représentant de La Réunion au Conseil Éco-

nomique, Social et Environnemental en France déclare : «il y a une certaine urgence, pour nous Réunionnais, à nous montrer à nouveau imaginatifs et coopératifs pour inventer l'avenir de notre île».

### «Tienbo ansanm»

D'où l'importance de la culture de notre mémoire historique réunionnaise afin de nous libérer des préjugés négatifs concernant la lutte pour la décolonisation du pays. C'est un des enseignements que nous pouvons tirer de la 6ème édition réunionnaise de la Journée Internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition organisée ces samedi 27 et dimanche 28 août par le Komité Éli, où la fidélité à nos ancêtres combattants de la liberté a été mise en avant.

C'est aussi le message adressé à tous nos compatriotes par l'artiste André Béton, qui vient d'ouvrir jusqu'au 17 septembre à la Galerie d'Art de l'Apéka (Plaine des Cafres) une exposition géniale pour «rendre hommage à l'engagement de Paul Vergès». L'auteur de ces tableaux de peinture nous rappelle quelques concepts qui marquent le combat sans fin de ce combattant de la liberté : «Parnouminm, l'émancipation; kisanoulé, l'identité; nou lé pa plus nou lé pa moin, l'égalité; tienbo ansanm, nou lé camarade». Voilà de quoi continuer le combat contre notre envahissement par la colonisation évoqué par Farouk Issop...

**Roger Orlu**

# Oté

## Lo pti kolonyalis ilistré -4- Kisa lété lo kapitènè Thomas Sankara ?

*Thomas Sankara té i fé parti lo nasyon bann peul (1) li té dann lo rolizyon katolik. Li la fé son zétid dann son péi pou komansé dann in vil i apèl Bobo-Dioulasso, épizaprè li la parti dann la kapital lo péi, Ouagadougou ziska ké li gingn son bak. Aprés, la parti l'ékol militèr dann son péi, épizaprè la frékant l'akadémi militèr Yaoundé dann péi Kameroun épi li sar anshèv son formasyon Madagaskar dann lo l'akadémi Antsirabé.*

*L'ané 1976 li la pran lo komanman lo sant l'antrènman bann komando dann sid la vil Ouagadougou... Sankara i fé lo mèm parkour ké Blaise Compaoré - lo boug la pran lo pouvoir aprè l'asasina Thomas Sankara. L'ané 1976 Sangara épi Compaoré i sava an éstaz dann péi Marok é tou lé dé i fé, avèk in bonpé zène z'ofisyé, lo ROC : rasanbléman bann z'ofisyé kominis*

*L'ané 1981, Sakara i fé parti konm sokrètèr d'éta pou l'informasyon dann gouvèrnman lo kolonèl Saye Zerbo. L'ané 1982 li démisyone épi li lans lo mésaz : « Malèr pou sak i bayone lo pèp ! »... lo 7 novanm 1982 i spas in nouvo kou d'éta avèk konm shèf in médsin militèr i apèl Ouédraogo Zan Batis. Sankara i rant dann gouvèrnman konm promyé minis moi d'zanvyé 1983. Li fé pa lontan pars l'anvoyé Mitterrand, in sèrtin Guy Penne, i vien an vizit dann lo péi é kan li rosava Sankara lé révoqué é li rant la prizon-bann z'obsèvatèr la vi politik lo péi i pans La Frans la fé in gro présyon pou k'i mète Sankara an déor d'lo gouvèrnman.*

*Moi d' aout 1983, i spas in nouvo kou d'éta : Sankara i dovien prézidan lo konsèy nasyonal révolisyonèr. Dann son promyé gran diskour li tras la lign in program kont l'inpéryalis. Lo péi i abandone lo nom Haute volta, in nom kolonyal, pou pran lo nom « Burkina Faso » k'i vé dir « lo péi bann z'om onète »*

*(la pankor fini)*

(1) Nana plis trant milyon d'moun peul dann l'afrik avèk z'ot lang, z'ot kultur. In bonpé i élèv z'animo mé pa tout . Avan zot lété sirtou nomad, mé koméla la plipar lé fiksé-lé sédantèr si zot i vé.

**Justin**

« Nana touzour inn koz pou la mor ! » - In kozman po la rout

Mi pans toulmoun, an tou lé ka, sak I koz épi I konpran kréol rényoné I koné kozman-la. Sa I vé bien dir sak I vé dir : si mi done aou in pyé salad - in pyé sé in pyé !- la pa bézoin ou I détrui mon zardin siouplé ! Konbien foi I antann dir kozman moin la désid mète pou zournal zordi ? In bonpé foi bien sir. I diré ziska, dann nout péi nana arienk abizèr dsi. Dé sèrtène foi I lé vré, mèm in pé i kroi si ou la done azot in foi, zot i pé vni shèrch toultan. Mé désèrtène foi I é pa vré pars kant mèm na d'moun lé bien édiké, épi lé rézèrvé. Pars nout bann konpatriyot souvan dé foi nana bon kèr é konm i di zot lé paré pou done demoun z'ot shomiz si ou i fé bon manyèr avèk zot. Bon ! Shakinnn i oi l'èr dovan son port é pou mon par mi lès azot fé travaye z'ot koko d' tête la dsi. Alé ! Ni artrouv pli d'van.